

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes du 22 novembre 2010

1 - Convention de mandat papier recyclé

La Communauté de Communes de Saverdun assure la maîtrise d'ouvrage pour l'acquisition mutualisée de ramettes de papier recyclé au niveau du Pays, la Communauté de Communes de l'Arize souhaite s'associer à cette démarche.

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour la signature de la Convention de groupement avec la Communauté de Communes de Saverdun](#)

2 - Renouvellement ligne de trésorerie

Arrive à échéance au 08 décembre 2010, cette ligne de trésorerie représente un coût de ≈ 400 € / mois soit un taux de $\approx 2\%$

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour la reconduction auprès du Crédit Agricole d'un montant de 228 673 €](#)

3 - Subvention Alice 09

L'Assemblée Générale le 12 avril 2010 avait décidé à l'unanimité pour le maintien de la subvention de 7 700 € à l'association ALICE 09 sous réserve d'annulation de l'indemnité du Président François MINVIELLE, cependant, l'association devrait fusionner en 2011 avec l'ARCSI et l'ISCRA des chantiers d'insertion du Couserans, ce regroupement permettra de mutualiser le service pour une meilleure action sur le territoire, la subvention de la Communauté de Communes devient alors un soutien affirmé et incontournable à cette démarche.

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour autoriser le versement de la subvention pour l'exercice 2010](#)

► [Le Conseil Communautaire désignera ultérieurement les membres pour représenter l'Arize sur cette association pour 2011](#)

4 - Point sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Nous sommes dans la phase diagnostic, le 1^o Comité de suivi du PLUI aura lieu le mercredi 1^o décembre

La Direction Départementale des Territoires de l'Ariège vient de notifier une nouvelle subvention dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation dont le 1^o acompte est de 33 411 € soit un total de subvention de près de 78 % avant le 2^o acompte DGD

CHARGES HT		RECETTES HT		
	Montant HT	Structure	Taux %	Montant HT
Phase 1 : Diagnostic technique et partagé	46 980 €	DREAL	28,25	47 200 €
Diagnostic Prospective agricole	27 000 €	CG Ariège	17,66	29 500 €
Phase 2 : Projet P.A.D.D.	29 375 €	CG Ariège en cours	7,35	12 278 €
Phase 3 : Formalisation du projet PLUI	47 375 €	CR Midi Py	3,16	5 287 €
Phase 4 : Mise en forme du PLUI	16 325 €	ADEME	1,27	2 115 €
dont démarche AEU : 10 575 €		DGD 1	20,00	33 411 €
		DGD 2	En fin d'étude	
TOTAL HT	167 055 €	TOTAL	77,69	129 791 €
Autofinancement HT maximum			22,31	37 264 €

5 – Enfance et jeunesse

Renouvellement du Contrat Enfance 2010 2013

Cette contractualisation de financements du secteur enfance et jeunesse avec la C.A.F devrait être signée prochainement valable pour 4 ans à partir du 1^o janvier 2010 sur une base similaire au précédent contrat.

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour l'autorisation de signature de ce nouvel engagement](#)

Séminaire Enfance Jeunesse

L'année 2011 annonce de sérieuses contraintes financières et organisationnelles sur les problématiques de l'enfance et de la jeunesse, c'est dans ce cadre que la Délégation de Service Public doit être renouvelée en 2012 avec l'élaboration du cahier des charges en juin 2011, un bilan technique et financier des activités de l'association Arize Loisirs Jeunesse doit être analysé en janvier, la prochaine rentrée scolaire de septembre 2011 doit être anticipée au regard des difficultés annuelles récurrentes, enfin, la qualité des repas des cantines est toujours remis en cause. Un séminaire (regroupant les différents partenaires) organisé autour de 3 ateliers (Loisirs péri scolaires, organisation pédagogique des écoles et cantines scolaires) permettrait d'engager une réflexion pour développer un programme d'actions sur l'amélioration de tous ces services

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour organiser ces ateliers le mercredi 26 janvier 2011 au Mas d'Azil](#)

Contrat Educatif Local,

La commission enfance de la Communauté de Communes et le Conseil d'Administration de Arize Loisirs Jeunesse donnent un avis réservé sur la reconduction du Contrat Educatif Local prévue en février 2011 en raison du travail à fournir pour les faibles retombées (3000 à 5000 € de subvention sur fiches actions de la DDJS)

Un outil d'évaluation et de diagnostic sur les actions en faveur de l'enfance sera mis en place avec la CAF, la DDJS, le Conseil Général et la ligue de l'enseignement ... Ce travail nous permettra de donner des éléments objectifs pour envisager la suite à donner au CEL

► [Le Conseil Communautaire décide d'attendre les résultats du diagnostic courant 2011 pour s'engager ou non sur un nouveau CEL](#)

6 - Convention de Mandat VTT

Suite à l'étude de faisabilité, un balisage des sentiers VTT ainsi que leur promotion doivent être engagés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la Lèze, le montant à charge de l'Arize serait de 3 887 € TTC moins la subvention du Conseil Général d'un montant de 20 % soit un autofinancement de 3110 €.

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement sur la Convention de mandat avec La Lèze et la participation financière en 2011.](#)

7 - Convention Grands Sites

Une Convention d'application est en cours de signature entre le Conseil Général, le Conseil Régional, le CAUE, l'ADTAP (agence touristique de l'Ariège) et Commune du Mas d'Azil pour la valorisation du « Grand Site » de la Grotte du Mas d'Azil et de ses communes limitrophes notamment pour la promotion en partenariat avec l'Office de Tourisme

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour la signature de cette convention](#)

8 - Journal l'Arizien

La Commission des Finances du 18 octobre 2010 propose d'informer la population sur les données budgétaires 2010 et 2011:

La diffusion du prochain Arizien pourrait s'effectuer en début d'année, comprenant le compte administratif synthétique 2010 et le Budget Prévisionnel synthétique 2011 accompagné d'un dossier spécial PLUI.

► [Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour la diffusion du document début février compte tenu du délai de conception, impression et distribution postale](#)

QUESTIONS DIVERSES

9 – Coopération transfrontalière INTERREG

Un nouveau programme de coopération transfrontalière est en cours d'élaboration avec La Communauté de Communes de La Lèze dans le domaine du développement économique, le financement de cette opération sera décliné sur 3 thématiques intéressant notre territoire :

- 1- L'économie touristique
- 2- L'innovation par le travail à domicile
- 3- L'agroalimentaire. L'import / Export

► [Le Conseil Communautaire désigne les membres pour représenter l'Arize sur cette opération pour 2011](#)

Bilan de la participation de la Communauté de Communes de l'Arize sur la 1° opération

	Coût opération	2008	2009	2010	2011	Coût total
Formation linguistique	61 341 €	651 €	778 €	5 486 €	1 841 €	8 755 €
Résidence Caza d'Oro	63 440 €	454 €	551 €	5 550 €	5 571 €	12 126 €
Guide touristique multimédias	129 963 €	195 €	197 €	16 027 €	2 151 €	18 570 €
Géants de Barbastro	27 503 €	273 €	3 569 €	335 €	256 €	4 432 €
Jeux préhistoriques	23 223 €	273 €	275 €	335 €	3 700 €	4 582 €
Communication transfrontalière	53 291 €	1 496 €	1 974 €	2 161 €	1 801 €	7 432 €
Gestion et coordination du projet	133 119 €	2 595 €	6 595 €	3 238 €	4 648 €	17 077 €
Total	491 880 €	5 936 €	13 939 €	33 132 €	19 967 €	72 975 €

Adhésions	17 596 €	4 178 €	4 178 €	4 178 €	30 130 €
Subventions			28 954 €	15 789 €	44 743 €
Budget Arize	17 596 €	4 178 €	33 132 €	19 967 €	74 873 €

10 - Convention de Mandat Voirie

Le montant des travaux 2010 sera connu vers le 15 décembre

- ▶ Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour que la convention 2011 prévoit le règlement d'un acompte au début des travaux
- ▶ Les communes devront prévoir sur leur budget 2011 des crédits pour la voirie 2011

11 - Chapiteaux

Des nouvelles dispositions réglementaires imposent des contraintes relatives à la sécurité avec notamment une Attestation de montage

- ▶ Le Conseil Communautaire décide d'évaluer l'opportunité de mise en place d'une formation des équipes locales de montage, et recherche de prestataires agréés. Mise en place d'une convention de prêt (ou de location) et tenue systématique du registre de sécurité. Certaines communes ont mis en évidence des dégradations et un manque de certains accessoires sur les chapiteaux
- ▶ Le Conseil Communautaire décide d'évaluer ces problèmes pendant que les chapiteaux sont montés au Mas d'Azil, réparation du matériel dégradé et acquisition des accessoires manquants chez GOURNAC

La Commission Culture du 20 septembre 2010 propose de mettre en place une location des chapiteaux pour permettre leur entretien

- ▶ Le Conseil Communautaire délibère favorablement sur un montant de location de 50 € par chapiteau par manifestation.

12 - Signatures fiches actions

Certaines opérations organisées par Arize Loisirs Jeunesse en faveur de l'enfance sont financées par la DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) dans le cadre du Contrat Educatif Local

- ▶ Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour le reversement de ces subventions à Arize Loisirs Jeunesse

13 - TAD

Une requête pour l'organisation d'un transport à la demande pour groupes d'aînés du Masd'Azil et de Sabarat sur des conférences à Saint Giron, certains circuits du TAD sont aujourd'hui peu fréquentés et le conventionnement avec le transporteur MUNOZ doit être renouvelé durant l'été 2011 ; une réflexion doit donc impérativement être engagée

- ▶ Le Conseil Communautaire décide d'engager, au niveau de la commission cadre de vie, une réflexion sur des modifications de circuits de TAD plus adaptés à la demande dans le cadre du cahier des charges du prochain marché 2011.

14 - Travaux Dinosaurés

Dans le cadre des projets de développement du Musée Parc « La Forêt aux dinosaures », Gilles EYCHENNE, le gérant souhaite réaliser un agrandissement du parking pour l'accueil de grands bus avec terrassements, déplacement du mobil home, clôture et branchements pour un coût de 5 000 € HT à la charge du locataire comme prévu dans le bail.

- ▶ Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour l'autorisation de ces travaux

15 - Elaboration du SCOT de la Vallée de l'Ariège

La Communauté de Communes de l'Arize a été sollicitée pour savoir si elle souhaitait être consultée comme territoire limitrophe dans le cadre de la Prescription pour l'élaboration du SCOT de l'Ariège

- ▶ Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour être consultée dans le cadre de l'élaboration de ce SCOT.

16 - Ordre de Mission déplacements

L'Association du Pays des Portes d'Ariège Pyrénées doit rembourser à la Communauté de Communes de l'Arize les frais de déplacements de Hervé BARTHE pour ses trajets concernant des opérations ou réunions Pays

- ▶ Le Conseil Communautaire délibère favorablement pour la refacturation au Pays des frais de déplacement de H BARTHE